

L'habit fait le moine

Dans les Décrétales de Grégoire IX (III, 31, 13) on trouve l'affirmation « habitus non facit monachum, sed professio regularis » : ce n'est pas l'habit qui fait le moine, mais la profession régulière. Ceci confirme qu'au temps où il n'y avait pas de profession proprement dite, c'était la vêtue qui faisait le moine. On voit le glissement de sens opéré par l'expression populaire « l'habit ne fait pas le moine », sur lequel revient ici Laurent Denizeau pour souligner, à partir de sa tradition orthodoxe, la portée symbolique et performative de l'habit monastique (La rédaction).

L'adage veut que l'habit ne fasse pas le moine, mais en matière d'engagement monastique, il en constitue néanmoins le signe fort. À son entrée dans la vie monastique comme novice, le futur moine reçoit ses attributs vestimentaires au cours d'un office appelé « prise d'habit », complétés lors des étapes suivantes (profession simple et solennelle). Thomas Merton se souvient de l'entrée d'un postulant qui lui fit forte impression, alors qu'il était simple laïc en retraite au monastère de Gethsemani (Kentucky), dans lequel il allait lui-même entrer par la suite :

« J'appris que le jeune homme brun en combinaison était postulant et devait entrer au monastère. Ce soir-là, à complies, debout à la tribune, au fond de l'église, nous pûmes le voir, en bas, dans le chœur, en sombres vêtements séculiers qui le rendaient facile à distinguer, dans l'ombre, au milieu des novices, et des moines, tous en blanc. Ce fut ainsi pendant deux jours ; la première personne qu'on voyait, en regardant le chœur, était ce jeune homme parmi tous les moines. Puis, tout à coup, on ne le vit plus : vêtu en oblat, en blanc il ne se distingua plus des autres : les eaux s'étaient refermées sur sa tête, et englouti dans la communauté, il était perdu... Le monde n'entendrait plus parler de lui. Il avait fui notre société, et était devenu cistercien » (*La nuit privée d'étoiles*, Albin Michel, 1961, p. 283-284).

L'habit signifie l'engagement et agrège le futur moine à une communauté. Ainsi, au travers d'un habit commun, le moine ne se démarque plus de son frère, il se fond dans une communauté. Autrement dit, il renonce à son individualité. Le terme d'individu (étym. « indivisible ») marque l'irréductibilité qui différencie le sujet des autres. Ainsi le corps et le vêtement séculier (ici opposé au vêtement religieux), vont participer de l'énonciation de la différence individuelle et donc de l'affirmation d'existence du sujet aux yeux des autres. À l'inverse, l'habit monastique ne va plus différencier mais absorber le sujet dans l'être-ensemble. En ce sens, l'habit témoigne d'un aspect central du projet monastique.

Les offices accompagnant les différentes étapes de l'initiation monastique dans l'Église orthodoxe mettent l'accent sur la vêtue : selon leur degré d'initiation, les moines sont dits *rasophores* (porteurs du *rason*, une tunique noire), *microschèmes* ou *stavrophores* (moines du « petit habit » ou « porteurs de croix »), *megaloschèmes* (moines du « grand habit »). Dans beaucoup de monastères, ces étapes sont simplifiées et l'usage distingue une période de noviciat d'une durée approximative de trois ans selon l'approbation de l'higoumène (père abbé) avant l'entrée définitive au monastère marquée par la profession solennelle.

Le futur moine reçoit lors de sa *koura* (litt. « tonsure ») ses différents attributs vestimentaires comme autant de symboles de l'engagement qu'il professe. Il est revêtu à cette occasion du « grand habit angélique ». Cet office prend l'allure d'une véritable préparation au combat monastique, comme le rappelle les différentes métaphores utilisées dans cette prière lue à haute voix par l'higoumène au cours de la vêtue :

« Entoure ses reins de la puissance de la vérité [métaphore de la ceinture], fais-lui revêtir la cuirasse de ta justice et de ton allégresse [l'*analave*, signe distinctif des moines du grand habit est une sorte de scapulaire brodé de motifs représentant la croix et les instruments de la passion accompagné d'un petit texte qui rappelle l'engagement monastique], chausse ses pieds du zèle à propager l'Évangile de la paix [sandales]. Inspire-lui la sagesse de porter le bouclier de la foi [la croix en bois], afin de pouvoir éteindre tous les traits enflammés du malin et de recevoir le casque du salut [le *coucoulion*, grand voile porté sur le chef, autre signe distinctif des moines du grand habit] et le glaive de l'esprit [le chapelet], c'est-à-dire ta parole, en échange des ineffables gémissements de son cœur » (Laurent DENIZEAU, *Petite ethnographie d'une tradition monastique, à propos de la foi et de la pratique religieuse*, Téraèdre, 2010, p. 51).

L'habit monastique dit l'engagement et en le disant, il fait le moine. Comme pour le prêtre, la vêtue se révèle performative. Revêtir le « grand habit angélique », c'est renoncer définitivement au monde et entrer dans cette vie monastique qui préfigure le Royaume à venir. Si cette fuite du monde s'exprime en premier lieu par le retranchement dans une clôture monastique, elle puise ses modalités d'action dans le travail de deuil que le moine porte. Le moine va s'atteler à la pratique de l'*hesychia*. Ce silence intérieur, cette paix profonde du cœur orientée vers une pratique permanente de la prière, est acquise par voie de renoncement.

Cette pratique du renoncement à soi vise pour le moine à se désapproprier de toute volonté propre pour s'ouvrir plus pleinement au divin. L'écoute du divin passe par le silence de soi. En deuil de lui-même, le moine s'attèle à lutter contre l'envahissement et la confusion que fait régner en lui le tumulte de sa volonté propre. C'est pourquoi l'habit qu'il revêt est intégralement noir pour signifier le deuil que porte le moine : profès, il est définitivement mort au monde. L'habit signifie autant qu'il participe au combat monastique. Au travers de l'habit s'énonce la lutte spirituelle du moine.